

---

Qui sommes-nous?

## Qu'est-ce que l'Odas ?

L'Odas a été créée en 1990 à la suite d'un rapport du Conseil économique et social et à la demande des présidents des commissions des affaires sociales de l'Assemblée nationale et du Sénat pour analyser l'action des collectivités locales et des institutions territoriales en matière de cohésion sociale. À cette fin, il évalue l'impact des diverses politiques éducatives et sociales, consacrées notamment à la protection de l'enfance, à l'insertion, au soutien à l'autonomie, et plus largement au vivre-ensemble. L'Odas apporte ainsi son concours aux différents acteurs publics et associatifs en diffusant le plus largement possible sa connaissance des attentes des publics, des besoins sociaux, des financements consacrés à la solidarité, des stratégies et des organisations locales.

Par ailleurs, parce que l'optimisation des ressources existantes et l'innovation sont indissociablement liées, l'Odas a créé l'Agence des pratiques et initiatives locales « Apriles » qui recense, expertise et mutualise les innovations les plus prometteuses en matière de transformation sociale ([www.apriles.net](http://www.apriles.net)).

Afin de respecter le principe de neutralité et de permettre la représentation équilibrée, quelle que soit l'appartenance institutionnelle ou politique des acteurs locaux, l'Odas est constituée en association. Ce qui limite les risques d'instrumentalisation par l'État. L'Odas regroupe les ministères concernés, les grandes associations nationales d'élus, les principales fédérations associatives, les organismes de protection sociale, mais aussi la plupart des départements et des grandes villes.

---

La composition de son conseil d'administration, mais aussi de ses groupes de travail, et plus largement de son réseau, reflètent ainsi le souci d'une grande diversité politique, institutionnelle et géographique, conçue à la fois comme une condition d'objectivité, et une source d'enrichissement.

## Ses missions

? **Réaliser toutes les études nécessaires** à une meilleure connaissance des publics, des finances, des stratégies et des organisations des collectivités territoriales et institutions publiques.

? **Repérer et évaluer** les initiatives les plus innovantes grâce à son Agence des pratiques et initiatives locales (Apriles-[www.apriles.net](http://www.apriles.net)) afin de favoriser leur mutualisation et leur diffusion.

? **Accompagner** les évolutions voulues par les collectivités territoriales (Départements, Villes...) par le biais, notamment, de recherches-actions.

? **Diffuser** le plus largement possible les résultats des différentes études auprès des responsables locaux (institutionnels et associatifs), des chercheurs et des professionnels.

? **Enrichir** le débat sur les conditions susceptibles de renforcer la qualité du vivre-ensemble et de la cohésion sociale à travers l'organisation de colloques ou la participation à des manifestations d'autres institutions.

Les thèmes de travail de l'Odas couvrent l'ensemble du champ des politiques concourant au développement des liens sociaux et des repères partagés (soutien à l'autonomie, soutien à l'enfance et à la famille, insertion, citoyenneté) et s'appuient sur les logiques de développement social (voir infra). L'Odas assure la diffusion de ses différents travaux grâce à la publication d'ouvrages, de rapports ou de « lettres », mais aussi à travers l'organisation de manifestations nationales ou locales.

## Ses principes de fonctionnement

Pour l'Odas, l'observation n'a de sens que si elle est mise au service de la décision et de l'action. En effet, l'évolution des problématiques sociales nécessite une vigilance et une constante adaptation des politiques et pratiques susceptibles d'endiguer les phénomènes de précarité économique, relationnelle (affaiblissement des liens sociaux, isolement, repli sur soi) et identitaire (relativité des repères partagés par tous, déficit de reconnaissance sociale). Cette ambition nécessite donc d'établir des relations de confiance entre tous les acteurs, ce qui est d'autant plus nécessaire que le partage de l'observation et de la réflexion constitue une condition essentielle d'efficacité. Ces principes s'illustrent en particulier dans sa méthodologie qui associe les acteurs locaux et nationaux depuis la définition des finalités jusqu'aux préconisations qui suivent l'analyse.

---

Près de 4000 élus, cadres et professionnels du secteur public comme du secteur associatif collaborent chaque année aux travaux de l'observatoire (enquêtes, recherches-actions, expertises...). Cette dynamique explique que les enquêtes lancées par l'Odas bénéficient d'un taux de réponse très élevé, autorisant de ce fait des analyses particulièrement significatives.

## **Ses sources de financement**

Le fonctionnement et l'activité de l'Odas sont financés pour un tiers par les adhésions de ses membres (collectivités locales, organismes de protection sociale, associations, entreprises) et pour un tiers par l'État. Le troisième tiers est constitué de contributions financières provenant de divers commanditaires publics ou privés, affectées à des activités ciblées ou des travaux particuliers.

## **Qu'est ce que le développement social?**

Pour l'Odas, le développement social se définit comme une nouvelle conception de l'action publique, favorisant la participation de tous les acteurs locaux dans le développement d'initiatives (culturelles, éducatives, festives, sportives...) aptes à renforcer la solidarité de droit par une solidarité d'implication. Il s'agit de parvenir ainsi à l'intégration des populations fragilisées non seulement par la précarité matérielle ou la différence culturelle, mais aussi par l'âge, le handicap ou encore l'isolement...

Le développement social nécessite donc de sortir de la seule appréhension des publics par leurs difficultés, au profit d'une approche plus globale des territoires et de leurs habitants, à l'aune des difficultés qu'ils rencontrent mais également de leurs ressources et de leurs potentiels.

Sur le plan des pratiques d'intervention, il ne s'agit alors plus seulement d'accompagner les personnes en situation de précarité par la voie d'actions individuelles ou collectives, mais bien de s'appuyer sur l'ensemble des forces vives d'un territoire pour en renforcer la cohésion. Dans cette perspective, le travail social est invité à passer d'une logique d'intervention qui privilégie davantage le « faire pour » à celle qui promeut le « faire avec ». De la même manière, le développement social interroge directement la gouvernance et le fonctionnement des institutions, en posant la question de la prise en compte de logiques ascendantes et transversales. Enfin, le développement social positionne la notion de territoire comme espace de projets partagés, permettant de redonner sens à la devise républicaine, « liberté, égalité, fraternité ».